

Objectifs

- Identifier les grands changements issus de la réforme de l'OETH de 2018
- Comprendre les différentes possibilités pour remplir son obligation en matière d'emploi de travailleur en situation de handicap
- Acquérir les méthodes de calcul de la contribution pour remplir sereinement sa DOETH

Public

DRH - RRH - Juriste en droit social

Programme

Préambule :

- Le handicap en France en quelques chiffres
- La définition du handicap
- 2 principes fondamentaux : devoir d'accessibilité & droit à la compensation

I - Loi Avenir Professionnel de 2018 et OETH : identifier les grands changements

- Vers un engagement direct et durable des entreprises,
- Vers une plus grande responsabilisation des entreprises,
- Nouvelle répartition des rôles entre Agefiph, DREETS et URSSAF.

II - Développer une stratégie d'emploi des travailleurs en situation de handicap en fonction de sa maturité sur le sujet

- Rappel d'obligations en lien avec le statut travailleur handicapé en entreprise
- Les leviers pour tendre vers une stratégie d'emploi TH autonome
- Focus sur 2 leviers : convention Agefiph et accord agréé par la DREETS

III - Comprendre les règles de calcul de la contribution annuelle de l'OETH

- Les modalités de calcul des effectifs et périmètre d'assujettissement
- Effets de seuil et période de neutralisation
- Calcul de la contribution annuelle en 4 étapes en intégrant notamment :
 - Les règles de déduction relative à l'emploi indirect et aux dépenses effectuées par les entreprises
 - Les modalités transitoires d'écêtement de la réforme de 2018
- Les modalités d'acquittement et échéances de la DOETH via la DSN

Méthodes pédagogiques

- Illustration et mise en œuvre par des cas pratiques basés sur des cas concrets
- Échanges sur les problèmes concrets rencontrés par les stagiaires
- Un questionnaire sur les attentes des participants est adressé avant le début de la formation
- Un support pédagogique est remis à chaque participant

Suivi et évaluation des résultats

- Document d'évaluation de satisfaction
- QCM de positionnement en entrée et d'évaluation des acquis de fin
- Nombreux exercices et cas pratiques tout au long de la formation
- Certificat de réalisation individuel

Tarif

Adhérent : 399€ HT (TVA 20%)

Non Adhérent : 449€ HT (TVA 20%)

Durée

1/2 journée soit 4 heures de formation

Intervenant(s)

Véronique LE DREN,

Date(s)

SESSION 1

08 Déc 2023 8:30 / 12:30

SESSION 2

13 Déc 2024 8:30 / 12:30